

FORMATION INITIALE PSE1 STRASBOURG

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 1

La formation

Taux de satisfaction : 90%

Lieux : CREPS de Strasbourg

Calendrier prévisionnel :
du 23 au 27 février 2026
(CARIF : GE2020731)

du 26 au 30 octobre 2026
(CARIF : GE2074029)

Session spécifique groupe : nous contacter

Volume horaire : 35 heures en centre

Horaires de la formation :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
(temps de pause inclus)

Effectif : 18 places (6 minimum)

Frais pédagogiques : 350,00 €

Repas au Creps 10,00 €
(réservation auprès du formateur le jour même)

Référence réglementaire :
RS5719

Les conditions d'inscription

Inscription en ligne et modalités de
financement sur le site du CREPS
[https://www.creps-
strasbourg.fr/formation.fiche-PSE1](https://www.creps-strasbourg.fr/formation.fiche-PSE1)

L'inscription définitive est conditionnée par
le dossier en ligne dûment complété et la
validation du paiement.

Une convocation est adressée aux candidats
par courriel une semaine avant la session.

Les recommandations

Pour la pratique des gestes de secours, il est
préférable de porter des chaussures et des
vêtements confortables.

Le cursus

L'unité d'enseignement « Premiers Secours en Équipe de niveau 1 » consiste à faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Objectifs

La certification « Premiers secours en équipe de niveau 1 » répond au besoin de disposer de secouristes capables d'effectuer des gestes de premiers secours au sein d'équipes qui participent aux opérations de secours organisées sous le contrôle des autorités publiques ou aux dispositifs prévisionnels de secours.

Contenus

Le secouriste possède les compétences pour

1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - 4.1 victime d'une obstruction des voies aériennes
 - 4.2 victime d'un saignement abondant
 - 4.3 ayant perdu connaissance
 - 4.4 en arrêt cardiaque
 - 4.5 victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique
 - 4.6 présentant un malaise
 - 4.7 présentant un traumatisme des membres ou de la peau
5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage
6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Exposés, études de cas concrets, démonstrations, mises en situation pratique par simulation d'accidents
- Guide récapitulatif des gestes, remis en début de formation
- Salles de formation du CREPS
- Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS.

Modalités d'évaluation

L'évaluation sommative porte sur une évaluation continue, pendant toute la formation, des capacités de l'apprenant à :

- réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation ;
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

L'évaluation de certification, obligatoirement associée à une évaluation sommative, s'effectue en fin de formation. La certification, suivant l'arrêté du 15 juin 2024, atteste de l'acquisition, par le participant, de chacune des compétences.

Public concerné et prérequis

Toute personne âgée de 16 ans, souhaitant apprendre les principaux gestes de secours. Les mineurs doivent être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation
4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsable de la formation

Hélène NOËL, Coordinatrice Filière Natation et Secourisme au CREPS de Strasbourg